

OF 20-11-2008

Déchets toxiques ? L'entreprise assumera



Responsable environnement du groupe GDE, Alban Grosvallet explique que les « résidus de broyage automobile » sont constitués de déchets de plastique et de caoutchouc. Photo : Jean-Yves Desfoux

Étonnant ! L'entreprise Guy Dauphin environnement dit ne pas savoir s'il a enfoui des résidus de broyage automobile près de Falaise en 2002.

« **Je ne peux pas vous dire ce qui a été déposé sous le parking de la brocante de Versainville. Nous n'avons aucune trace de ces dépôts.** » Responsable environnement du groupe GDE, Alban Grosvallet explique qu'en 2002, année au cours de laquelle 40000 tonnes de résidus de broyage automobile (RBA) auraient été enfouies sur un terrain privé à proximité de Falaise, (*Ouest-France* de mardi), « **la société n'assurait pas la traçabilité des déchets comme elle le fait depuis 2005.** »

« **Pour nous, des déchets inertes** »

L'entreprise de Rocquancourt, au sud de Caen, a donc décidé « **de mener ses propres investigations sur place début décembre. S'il s'avère qu'il s'agit bien de RBA et non de gravats, nous assumerons** », indique Alban Grosvallet. Le responsable de l'environnement, n'était pas présent en Normandie en 2002 et dit « **ne pas connaître l'ancien propriétaire de cette brocante, ni le nouveau.** » Pourtant, selon Yvan Gautier, le premier propriétaire, « **l'acquéreur du terrain, un groupe d'investisseurs suisse, s'est fait connaître rapidement cette année après ma demande d'explication auprès de GDE.** »

Ce jeudi matin à 10 h, les personnels de la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) vont procéder à une visite du remblai sous lequel seraient enterrées les RBA. D'ores et déjà, la Drire a fait savoir que ce lieu n'avait aucune existence administrative.

Quant à la toxicité des résidus, dénoncée par l'écologiste René Hamel, elle est contestée par le responsable de l'environnement de GDE: « **Pour nous, ces déchets sont inertes.** » Seules les analyses des prélèvements sur site permettront de trancher. Elles sont indispensables pour savoir si, oui ou non, la vaste nappe phréatique qui se trouve dans le sous-sol est menacée.

Entreprise en forte croissance depuis plusieurs années GDE gère autour de 30000 tonnes de « résidus de broyage automobile » par an à Rocquancourt. Ces résidus ultimes du recyclage sont normalement stockés dans des décharges de classe 2. Un projet d'extension du site vient d'être soumis à enquête publique. « **Il nous permettra d'améliorer encore leur traitement** », assure Alban Grosvallet.

Concernant le site de Versainville, il soupçonne une dénonciation de la concurrence « **que notre développement inquiète.** » Énorme gâteau, le marché du recyclage des déchets industriels suscite en effet des convoitises et fait l'objet d'une concurrence féroce.

Jean-Pierre BUISSON.

OF 21-11-2008

Stockage sauvage de métaux et d'hydrocarbures



En présence des inspecteurs de la Drire, une pelleteuse a mis à jour des résidus de broyage automobile stockés illégalement sous le parking de la brocante de Versainville.

Quelques coups de pelleteuse ont suffi pour révéler la présence de milliers de tonnes de résidus de broyage automobile sous la brocante de Versainville.

Les soupçons de René Hamel, consultant en déchets et risques industriels, étaient fondés (Ouest-France d'hier et de mardi). Sous le parking de la brocante de Versainville, près de Falaise, 40 000 tonnes de résidus de broyage automobile (RBA) ont été stockées en toute illégalité.

Hier matin, en présence de deux inspecteurs de la Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement, la Drire, une mini-pelleteuse a creusé le parking à trois endroits différents. **« Le constat visuel et olfactif ne laisse planer aucun doute, il s'agit bien de résidus de broyage automobile »**, commente Yvon Quedec, de la division environnement de la Drire de Basse-Normandie.

Une odeur âcre et tenace émane des trois trous profonds d'à peine un mètre. Dans le fond de la petite tranchée, un liquide noir remonte rapidement en surface. **« Sans doute des eaux d'infiltration »**, commentent les inspecteurs de la Drire qui effectuent des prélèvements de matériaux et de liquide.

Procès-verbal

Que peuvent révéler les analyses de ces produits ? Un cocktail pour le moins toxique : **« Nous allons trouver des métaux lourds, des résidus carbonés et des hydrocarbures »**, prévoient les techniciens de la Drire. **« Normalement nous ne devrions pas détecter de PCB (PolyChloroBiphényles), mais nous allons vérifier. »**

D'où viennent ces déchets qui devraient être dans une décharge de classe 2 ? **« De chez Guy Dauphin environnement »**, précise l'ex-proprétaire de la brocante, Yvan Gautier. **« Les premières livraisons ont débuté en mai 2002. Ils m'ont payé à raison de 2 € la tonne. J'ai été réglé par cette société par virements bancaires et par chèques. »** Pourtant, chez GDE, le responsable de l'environnement dit ne pas connaître M. Gautier.

« Nous allons dresser un procès-verbal. Le préfet du Calvados et le procureur de la République vont être saisis », reprennent les inspecteurs de la Drire. Ils ne manqueront pas de s'intéresser aussi à l'acquéreur du site qui a signé l'acte d'achat le 16 octobre 2008. Il s'agit de la « Security management company limited », une société suisse de Collonge-Bellerive. Cette société a miraculeusement proposé d'acheter le terrain dès que les soupçons de stockage de RBA ont été rendus publics.

La Drire a prévu de revenir sur le site pour procéder à des investigations en profondeur. Sous le stockage sauvage, se trouve en effet une vaste nappe phréatique. **« Bien qu'elle soit à proximité de Falaise, il s'agit de celle de la plaine de Caen »**, précise l'hydrologue Nicolas Fourreau, de l'observatoire régionale de l'écologie, de l'environnement, association écologiste.

À la brocante de Versainville, la couche de résidus de broyage automobile, avoisine les sept mètres de hauteur sur une surface proche de celle d'un stade de football. Une échelle de grandeur qui devrait parler à GDE, principal sponsor du Stade Malherbe de Caen.

Jean-Pierre BUISSON. Ouest-France